



**CONSEIL DES MINISTRES DU COMMERCE**  
**ET INDUSTRIE**

*“Comment concilier la promotion des accords de libre-échange de l’UE et le respect de l’environnement dans la relance du commerce international hors UE ?”*

## **Sommaire:**

**I) Introduction**

**II) Quelle est la nature du problème environnemental face aux procédés de fabrication ?**

**III) Le transport maritime sur de longues distances**

**IV) Des politiques commerciales non environnementales**

**V) Le commerce international et ses freins**

**VI) Sitographie**

## Introduction:

La politique commerciale européenne, prévue dès le traité de Rome de 1957, a pris de l'ampleur à la fin des années 2000. D'une part, la mondialisation a conduit les entreprises européennes à investir et à échanger de plus en plus dans l'ensemble de la planète. D'autre part, dans le sillage de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) l'Union européenne a multiplié les accords commerciaux de libre échange avec de nombreux partenaires dans le monde. Toutefois, la pandémie a montré les limites d'une telle ouverture exponentielle des relations commerciales de l'Europe et en particulier de la délocalisation de certaines productions en dehors de l'espace européen (principes actifs de médicaments, masques...). Cette question ne relève pas uniquement de la souveraineté et de la protection des populations européennes mais elle doit aussi être posée dans le cadre du Green New Deal sous un angle environnemental. La Commission européenne entend réunir les ministres du commerce, de l'économie et de l'industrie des 27 afin d'aborder cette question.

### **Comment concilier respect des accords de libre-échange de l'UE et respect de l'environnement dans la relance du commerce international de l'UE avec ses partenaires ? Faut-il conditionner la mise en œuvre de ces accords au respect de clauses vertes complémentaires et ad minima ?**

Par "accord de libre-échange" (ALE), nous entendons un traité international entre l'UE d'une part et un État ou une autre organisation internationale d'autre part, qui réduit les obstacles commerciaux entre les deux parties. L'objectif des ALE est d'augmenter les débouchés des entreprises en leur ouvrant d'autres marchés et ainsi prêter main forte à la croissance économique, voire à l'emploi dans les pays signataires.

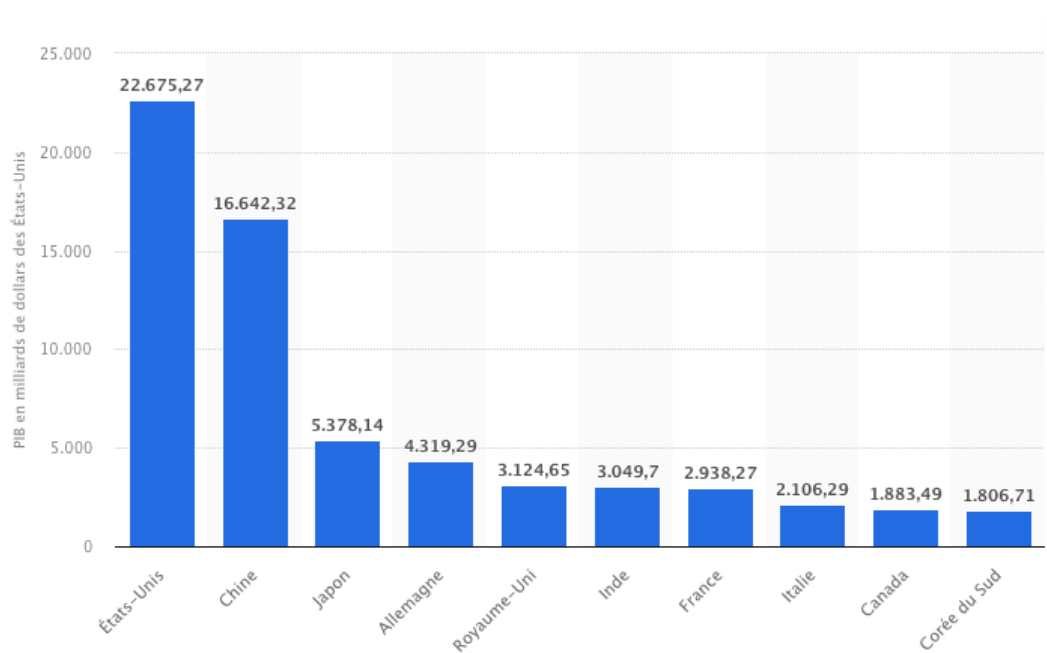
Par "commerce international", nous entendons l'ensemble des biens, services et capitaux faisant l'objet d'un échange entre au moins deux pays.

Avec les acteurs privés, nous faisons référence à toutes les multinationales qui n'ont pas seulement un impact environnemental local mais surtout international, qui suppose sous certaines mesures, une intervention des accords internationaux.

Enfin, nous considérons le terme "environnement" comme l'ensemble des éléments qui nous entourent, les milieux naturels dans lesquels la société humaine évolue.

Notre tâche est d'identifier dans une démarche typologique les différents moyens et méthodes pour concilier respect des accords de libre-échange et respect de l'environnement, et le rôle que jouent les acteurs privés étrangers ou locaux dans ces accords. Nous devons évaluer si les différents accords de libre-échange établis par l'Union Européenne mettent en péril l'environnement et en particulier joue un rôle négatif par rapport à la question climatique.

L'Union Européenne constitue la première puissance commerciale de la planète. En 2021, dix pays assurent plus de 55 % du commerce international, dont 3 font parti de l'UE.



### Quelle est la nature du problème environnemental face aux procédés de fabrication ?

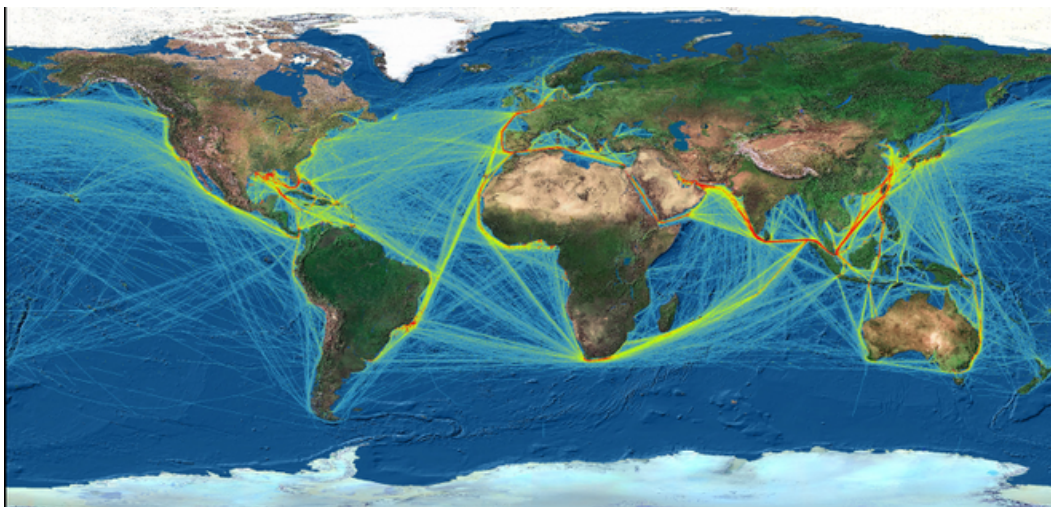
Tout d'abord, le problème environnemental se rapporte aux procédés de fabrication des biens consommés: certains produits électroniques, notamment les téléphones portables, sont fabriqués à partir de terres rares, dont l'extraction du sous-sol est très polluante. La Corée du Sud est le troisième producteur dans le secteur des produits électroniques. L'ALE entre l'Europe et la Corée du Sud (2011) facilite donc les importations européennes de produits électroniques et incite les entreprises coréennes à augmenter leur production et à extraire plus de terres rares.

D'autres part, l'impact environnemental s'applique à l'épuisement de certaines ressources: la consommation accrue de poissons entraîne une surpêche et met en péril certaines espèces aquatiques. Ainsi, l'ALE entre l'UE et le Vietnam (2020) a facilité l'exportation depuis le Vietnam de ressources halieutiques, 3ème plus gros producteur et exportateur: l'UE importe ainsi plus de 10% de ses approvisionnements de poissons. Les stocks halieutiques vietnamiens risquent certainement de s'affaiblir voire s'épuiser.

Enfin, la déforestation est une problématique fondamentale de la dégradation de l'environnement. L'exploitation du soja est à l'origine d'un désastre environnemental notamment au Brésil dans la forêt amazonienne: la demande accrue a incité les grands pays producteurs à étendre les champs de soja, détruisant les écosystèmes forestiers, et à les

cultiver en usant des pesticides portant atteinte à la santé et à la biodiversité. Le Brésil, deuxième producteur et premier exportateur de soja au monde, est membre d'une communauté économique de pays d'Amérique du Sud nommée le Mercosur. Or le Mercosur et l'UE ont signé un ALE en 2019 mais non ratifié depuis. Cet ALE aurait facilité l'exportation sud-américaine de produits alimentaires dont le soja, et contribué à la déforestation de l'Amazonie.

### Le transport maritime sur de longues distances



Le commerce intercontinental de ces produits et matières premières circulent à plus de 80% par voie maritime. Ainsi, l'Europe a conclu des ALE avec des pays de tous les continents sauf l'Océanie, ce qui concourt au développement du transport maritime, à la hausse des émissions de gaz à effet de serre et à l'accélération du réchauffement climatique. Par exemple, l'ALE entre l'UE et le Canada (2017) est connue pour son impact sur le climat. Le gouvernement français a d'ailleurs mandaté une commission d'experts chargée d'apporter un éclairage sur cet impact. En effet, les armateurs traversent l'Océan Atlantique de Montréal à Rotterdam, soit 11 jours de transit et leurs porte-conteneurs émettent plus de 15.000 tonnes de dioxyde de carbone. L'Union ne devrait-elle pas s'interroger sur la rationalité de ces accords au regard de la crise environnementale et privilégier selon les produits les circuits maritimes les plus courts ? Pourquoi ne pas mettre en place des clauses commerciales environnementales préférentielles avec des régions proches de l'UE : comme l'Europe de l'Est, le Maghreb, le Moyen Orient et réduire les échanges avec l'Asie et l'Amérique à des produits d'exception ?

## Des politiques commerciales peu articulées aux questions environnementales

L'UE, tout en préservant sa compétitivité à l'échelle internationale et son dynamisme économique, pourrait entrer dans une dynamique positive de réorientation de ses politiques commerciales et les subordonner au respect de certaines normes environnementales.

Une première tâche serait de rendre les sanctions portant sur le développement durable et l'environnement plus contraignantes. Ainsi, par exemple, les ALE sont silencieux sur les échanges de soja alors qu'ils interdisent la déforestation.

Ensuite, les accords doivent obliger les parties à respecter les normes internationales: les accords environnementaux multilatéraux, la convention sur la diversité biologique, la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Par conséquent, il est nécessaire d'uniformiser les politiques commerciales et environnementales de tous les pays : dans certains pays comme le Brésil, les règlements environnementaux sont soit inexistantes soit appliqués de façon laxiste par les entreprises, rendant le respect d'une politique environnementale impossible.

Puis, l'Union Européenne pourrait réfléchir à une forme de tarification carbone sur les produits qui ne respectent pas les normes environnementales (Mécanismes d'Ajustement Carbone à la Frontière) pour dissuader ou minimiser leur exportation ; ou bien imposer des clauses miroirs : les produits importés en Europe doivent respecter les normes de productions environnementales identiques à celles de l'UE pour contraindre les multinationales à modifier leur mode d'exploitation.

Les questions qui se posent est celle de la conciliation de cet objectif avec les impératifs de croissance économique et celles degré de volontarisme dans ce domaine que sont prêts à engager les Etats membres.. L'UE placerait donc sa puissance au service d'un meilleur respect des standards internationaux.

Ce renouveau doit donc se réaliser à l'échelle internationale et non uniquement européenne. Une réforme de la gouvernance mondiale est nécessaire pour nous mener vers le chemin du multilatéralisme environnemental”.

## Le commerce international un secteur difficile à “durabiliser”

Toutefois, la relance du commerce international est pour le moment la principale priorité des économies de la planète. Le commerce international provoque trois effets sur l'environnement.

Tout d'abord, l'effet d'échelle. Comme le commerce international amplifie l'ensemble des activités économiques, les pressions sur l'environnement sont plus importantes. Cela est dû à l'utilisation accrue de ressources naturelles et à l'augmentation du volume de rejets polluants dans l'air et l'eau.

Ensuite, l'effet de concurrence. La concurrence internationale s'intensifie avec les ALE et la relance du commerce international. Ainsi, d'une part, les entreprises sont obligées de réduire les sommes qu'elles affectent à la préservation de l'environnement. D'autre part, les gouvernements sont poussés à relâcher la surveillance et l'application de la réglementation environnementale afin de conserver les entreprises sur leur territoire et que ces dernières produisent de façon compétitive en comparaison avec leurs concurrents installés dans des espaces où les normes environnementales sont faibles. Par conséquent, si les gouvernements européens continuent d'appliquer des règlements environnementaux stricts dans un contexte de concurrence accrue sur les marchés, les entreprises de grande taille peuvent être tentées de quitter les pays où ces règlements sont trop restrictifs vers des pays où ces règlements sont inexistantes ou appliqués de façon laxiste. C'est la théorie des refuges pour pollueurs.

### **Conclusion - un projet de directive raisonnable mais ambitieux**

Dans ce contexte économique fragile, la Commission Européenne convie donc les ministres du Commerce de l'Économie et de l'Industrie des 27 à réfléchir à un projet de directive européenne, GREEN NEW TRADE DEAL, qui puisse servir d'exemple à l'évolution des relations commerciales dans le monde dont l'UE aurait été l'initiatrice.

### **Sitographie**

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/278942-la-nouvelle-strategie-de-la-politique-commerciale-de-lue>

<https://institut-rousseau.fr/mettre-la-politique-commerciale-au-service-de-lautonomie-strategique-du-climat-et-de-lemploi/>

[https://www.senat.fr/rap/r03-233/r03-233\\_mono.html](https://www.senat.fr/rap/r03-233/r03-233_mono.html)

<https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/les-accords-europeens-de-libre-echange-en-3-minutes/#:~:text=Un%20accord%20de%20libre%2D%C3%A9change.commerciaux%20entre%20les%20deux%20parties.>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/trade-policy/trade-agreements/>

<https://www.consilium.europa.eu/fr/infographics/the-eu-s-role-in-global-trade/>

<https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/les-accords-de-libre-echange>

<https://www.eesc.europa.eu/fr/suivi-des-accords-de-libre-echange-de-lunion-europeenne#:~:text=Les%20accords%20de%20libre%2D%C3%A9change.la%20protection%20de%20l'environment.>

<https://chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/accords-de-libre-echange-politique-commerciale-agricole-et-strategie-environnementale-de-lue-enj/>

[https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/National/Synthese-Politique-commerciale-europeenne\\_APCA\\_2021.pdf](https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Synthese-Politique-commerciale-europeenne_APCA_2021.pdf)

<https://ccfd-terresolidaire.org/libre-echange-pas-daccords-sans-respect-des-normes-sociales-et-environnementales/>

<http://www.cec.org/files/documents/publications/1871-free-trade-and-environment-picture-becomes-clearer-fr.pdf>

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Thema%20-%20Commerce%20international%20et%20environnement.pdf>

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/29242-bientot-un-accord-de-libre-echange-avec-le-vietnam-roi-du-panga#:~:text=L'aquaculture%20domine%2C%20le%20Vietnam.de%20crevettes%20et%20du%20tilapia.>

<https://www.greenpeace.fr/soja/>

<https://ue.delegfrance.org/les-accords-de-libre-echange>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/les-accords-commerciaux-de-l-union-europeenne>